

## Conseil municipal du 11 octobre 2016

Monsieur Philippe VIVIER a démissionné de ses fonctions de conseiller municipal. Conformément à l'article L270 du code électoral, **Madame Andrée POUZET**, qui se trouvait immédiatement après sur la liste dont faisait partie Monsieur Philippe VIVIER lors des dernières élections municipales, est installée en qualité de conseillère municipale.

Monsieur le Maire souhaite la bienvenue à Mme POUZET Andrée.

### Les Commissions communales sont modifiées comme suit :

- Jean Paul ROHEL rejoint la commission Urbanisme (à la place de M. VIVIER)
- Andrée POUZET rejoint le CCAS (à la place de M.ROHEL)
- Andrée POUZET rejoint la commission animation commerciale (à la place de M.VIVIER)
- Andrée POUZET rejoint la commission culture et patrimoine de la CCCND (à la place de M.VIVIER)

### **Le Conseil Municipal a donné un avis favorable à l'unanimité pour :**

- la taxe d'enlèvement des ordures ménagères 2016 pour les locataires communaux.
- le réajustement du tarif de location des terrains communaux Saison 2015/2016.
- une demande de subvention auprès du Département de l'Isère pour les projets culturels 2017.
- la cession par la commune d'une parcelle de terrain de 1299 m<sup>2</sup> située ZA Grange neuve à Mme ALLOISIO Caroline et M.FAURE François.
- des participations financières au titre des renforcements électriques. En effet, certaines constructions nécessitent des renforcements électriques. A ce titre en accord avec le SEDI une participation financière sera demandée au pétitionnaire au profit de la commune pour la réalisation de ces travaux.
- un accord de principe pour le réaménagement de l'école maternelle en logements locatifs.
- la signature d'une convention d'Assistance aux Projets d'Urbanisme (APU) avec le SEDI : Lorsqu'une extension de réseau de distribution publique d'électricité est rendue nécessaire par la délivrance d'une autorisation d'urbanisme, une contribution est due par la commune à ENEDIS. L'examen de la proposition technique d'Enedis peut être effectué par le SEDI. Le SEDI peut également apporter une assistance aux projets d'urbanisme de la commune dans le cadre de l'élaboration ou la révision du PLU.
- les travaux sur le réseau France Telecom Enfouissement BT/FT avenue des bruyères : Le montant prévisionnel de la participation prévisionnelle de la commune s'élève à contribution aux investissements s'élève à 39 245 €.
- les travaux sur le réseau de distribution publique d'électricité Enfouissement BT/FT avenue des bruyères Dossier n°15-700-144. Le montant prévisionnel de la participation prévisionnelle de la commune s'élève à contribution aux investissements s'élève à 60 114 €.

## - Le PLU :

La mise à l'enquête publique est différée de 6 mois. Les services de l'Etat souhaitent que les surfaces urbanisables soient réduites, et le SCOT demande une densification plus importante des constructions.

## - Les travaux :

-Suite aux travaux d'extension de la station d'épuration de Reventin Vaugris celle-ci sera en fonctionnement fin 2017.

-Les travaux du bassin d'écêtement rue Lafayette sont en cours d'achèvement et les derniers réglages des pompes seront effectués lors des premières pluies.

-Les travaux du syndicat des eaux du Brachet ont commencé sur l'avenue des bruyères, ils permettront d'améliorer le dispositif de défense incendie et de changer la colonne d'eau potable. Des travaux similaires sont également réalisés rue de Comberousse et route du Brachet.

-Les travaux de construction de la halle marchande et des vestiaires du foot débuteront en novembre

-Le déménagement de l'école maternelle sera effectué pendant les vacances de Noël pour que les cours puissent avoir lieu dans le nouveau bâtiment en janvier.

## - Le scolaire :

Effectifs de la rentrée scolaire :

Elémentaire : 164 enfants

Maternelle : 80 enfants

**Pierre CHAUVIN** est notre nouveau coordinateur pour les TAP (Temps d'Activités Périscolaires) et il exerce également les fonctions de professeur d'EPS pendant le temps scolaire.

**La gratuité des TAP est reconduite pour cette année, et le service restaurant scolaire est maintenu pour le mercredi midi.**

Lors de la dissolution du syndicat du collège Jacques Prévert d'Heyrieux, le transfert des charges du syndicat à la CCCND se fera avec une clé de répartition de l'actif et du passif de 60% au nombre d'habitants, 40% à la valeur du potentiel fiscal sachant que la répartition entre les communes sera effectuée par M. le Comptable Public de la trésorerie de La Verpillière.

## - La Vie associative

- Le championnat de France de Stock Car a eu lieu le 18 septembre dernier. Malgré une météo capricieuse de nombreux visiteurs venus de toute la France étaient présents. Le feu d'artifice a été maintenu dans la soirée. La Fédération de Stock Car remercie la commune pour le soutien apporté à la mise en place de la coupe de France. De nombreuses mesures de sécurité ont été prises du fait du plan Vigipirate renforcé.

- **Le conseil municipal à l'unanimité a voté les subventions aux associations.**

- Remerciements du moto club pour l'organisation du Jumbo à Diémoz : cette manifestation a permis l'organisation de promenades pour des enfants en situation de handicap. Cette opération sera renouvelée en 2017.

## - Questions diverses :

- **Le transfert des zones d'activités économiques à la Communauté de Communes des Collines du Nord Dauphiné se fera au 1<sup>er</sup> janvier 2017. Ce transfert concerne la zone d'activités Grange Neuve ainsi que notre pépinière d'entreprises.**

- En ce qui concerne la privatisation de l'aéroport Lyon St Exupéry, le consortium pressenti pour l'acquisition de la participation de l'Etat est composé de la société Vinci Airports, de la

Caisse des Dépôts et Consignations et de la Société Predica. Cette privatisation permet à l'Etat de réduire sa dette. **Un courrier de la commune de Diémoz a été adressé au 1<sup>er</sup> Ministre afin de solliciter, pour les communes touchées par les contraintes de l'aéroport, notamment par le PEB (Plan d'Exposition aux Bruits), une partie des recettes tirées de la cession de la participation de l'Etat.**

**- Le dossier du contournement Ferroviaire de l'Agglomération Lyonnaise (CFAL) est à nouveau d'actualité du fait de la position de la Région. Nous avons saisi notre Député pour lui faire part de nos inquiétudes concernant le tracé. Les communes du Rhône se mobilisent.**

- Le rapport d'activités du SMND est consultable en mairie.

**- Nous sommes confrontés à de nombreuses difficultés pour recruter un médecin aujourd'hui. Les tarifs des cabinets de recrutement « flambent ».**